



Communiqué de presse

5^{ème} EDITION DE LA REVUE ANNUELLE DES RÉFORMES, POLITIQUES, PROGRAMMES ET PROJETS COMMUNAUTAIRES DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) passe en revue le processus d'intégration dans les Etats membres à partir du 16 octobre 2019

La revue annuelle de 2019 démarre ce 16 octobre à Bamako, Bissau, Cotonou et Ouagadougou. Elle se poursuivra ensuite dans les quatre autres capitales des Etats membres, Abidjan, Dakar, Lomé et Niamey du 21 au 23 octobre.

Les travaux débiteront par une phase technique consacrée notamment, à l'évaluation de la mise en œuvre effective de **113 textes réglementaires** ainsi que **98 programmes et projets communautaires pour un montant de 325, 809 milliards de francs CFA.**

La revue réalisée en 2018 a permis d'enregistrer des avancées significatives en matière de transposition et d'application des réformes communautaires. **En effet, le taux moyen global de mise en œuvre des réformes est passé à 69% contre 62% en 2017 à l'échelle de l'Union, soit un accroissement de 7 points de pourcentage.**

Par domaine, le taux moyen de mise en œuvre est de 69% contre 66% en 2017 au titre de la gouvernance économique et la convergence, 64% contre 57 % en 2017 au titre du marché commun et 73% contre 63 % en 2017 pour les réformes sectorielles.

Avant l'instauration de la revue annuelle des réformes, le taux global (moyenne communautaire) de mise en œuvre au niveau de l'Union était estimé en 2011 à 47% contre 57% en 2010.

Pour rappel, la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'UEMOA, placée sous la présidence des Premiers Ministres ou Chefs de Gouvernement et sous la tutelle des Ministres en charge des Finances, a été instituée par Acte additionnel de la Conférence des **Chefs d'Etat et de Gouvernement**: (CCEG) du 24 octobre 2013. L'objectif principal de la revue annuelle est de favoriser

l'accélération de l'application des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Union dans le cadre de l'approfondissement de l'intégration régionale. .

Ouagadougou, le 10 Octobre 2019

La Direction de la Communication